



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie nucléaire

Question au Gouvernement n° 3651

Texte de la question

ACCORD SUR LE NUCLÉAIRE ENTRE LE PS ET LES VERTS

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Anciaux, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire
M. Jean-Paul Anciaux. Ma question s'adresse à M. le ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique.

Parmi les héritages du Gouvernement provisoire de la République française du général de Gaulle, il y a la volonté farouche d'une indépendance énergétique grâce à l'usage de la technologie nucléaire. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.)* Souvenons-nous, c'était en 1945, et le Commissariat à l'énergie atomique - le CEA - était créé. *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)* Hier, les socialistes et les Verts ont passé un accord. Il prévoit, en échange d'une vingtaine de circonscriptions potentiellement gagnables, l'arrêt imposé de vingt-quatre réacteurs nucléaires sur nos cinquante-huit en exploitation. *(Huées sur les bancs du groupe UMP.)* Cette compromission n'est pas digne d'un parti politique qui se dit parti de gouvernement ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur quelques bancs du groupe NC.)* " Vouloir attenter au nucléaire est une folie ! ". Je ne suis pas le seul à le dire, Michel Rocard l'a affirmé haut et fort. *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

M. Henri Emmanuelli. Et après ?

M. Jean-Paul Anciaux. Les conséquences d'un tel accord seront désastreuses pour la France et pour les Français. Que l'on en juge : c'est la réduction d'un tiers des capacités du parc nucléaire d'EDF au moment où celui-ci vient d'être amorti sur le plan financier. C'est une augmentation de 30 à 40 % du prix de l'électricité en France. C'est l'aggravation des émissions de gaz à effet de serre pour assurer les besoins énergétiques des Français, alors que nous combattons aujourd'hui avec force ce phénomène. C'est la destruction de dizaines de milliers d'emplois industriels et d'une filière d'excellence. C'est l'anéantissement d'un tissu industriel national, de la maintenance à la recherche en passant par le développement. Je rappelle, monsieur le ministre, qu'en Bourgogne ces trois activités représentent plus de 10 000 emplois. C'est, enfin, la fin programmée de l'atome, qui n'enrichira, au final, que les Verts dans la course effrénée qu'ils se livrent avec le parti socialiste pour l'attribution des circonscriptions, mais qui, hélas, appauvrira la France ! *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.)*

Dans ces conditions, pouvez-vous, monsieur le ministre, nous rappeler quelles sont les priorités du Gouvernement en matière d'énergie et nous confirmer l'engagement de l'État dans le domaine de l'écologie, afin de mettre un terme à tous les mensonges électoralistes qui surgissent aujourd'hui ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur plusieurs bancs du groupe NC.)*

M. le président. La parole est à M. Éric Besson, ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique.

M. Éric Besson, *ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique*. Monsieur Anciaux, vous avez entièrement raison. D'abord, il faut nommer les choses et les dire très clairement. Depuis hier, on nous explique que l'accord qui a été signé serait un accord *a minima* et que les conséquences seraient minimales. *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)* Non, les conséquences sont maximales. Derrière le rideau de fumée, c'est bien la sortie du nucléaire qui est engagée. En effet, si vous cumulez vingt-cinq réacteurs en moins, pas de construction de nouveaux réacteurs et la fin hallucinante de la filière du retraitement-recyclage, c'est

bien, je le répète, la sortie du nucléaire qui est engagée. Il faut d'abord en finir avec l'hypocrisie et appeler les choses par leur nom ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Ensuite, c'est une régression sans précédent. Une régression intellectuelle : c'est la fin du pacte séculaire entre le progrès technique et le progrès social. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Une régression industrielle aussi : c'est la mort de l'industrie nucléaire française, aujourd'hui la plus puissante dans le monde. Cela aura un impact considérable sur toute notre industrie, notamment sur ce que nous appelons les électro-intensifs, qui ont aujourd'hui la chance de disposer, en France, d'une électricité sûre, peu chère et de grande qualité.

M. Henri Emmanuelli. Ce n'est pas vrai !

M. Éric Besson, *ministre*. Ce serait une régression immense pour le pouvoir d'achat des Français, puisque l'électricité augmenterait considérablement si ce programme devait par malheur être adopté. Ce serait une régression pour l'environnement. En effet, ne tournons pas autour du pot : en dépit des progrès de l'efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables, c'est le gaz et le charbon qui, dans tous les pays qui sortent du nucléaire, remplacent cette énergie. Le reste est littérature ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur plusieurs bancs du groupe NC.*) C'est une régression en termes d'indépendance énergétique, c'est une régression pour le commerce extérieur. Nous avons entendu parler de démondialisation et de décroissance. Il s'agit maintenant, purement et simplement, de la destruction de l'industrie nucléaire et de l'industrie tout court ! (*Mmes et MM. Les députés du groupe UMP se lèvent et applaudissent vivement. - Applaudissements sur les bancs du groupe NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Anciaux](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3651

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Industrie, énergie et économie numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 novembre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 17 novembre 2011